

**INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES
DERIVEURS – CATAMARANS - QUILLARDS 2021-2024**

PIRIAC WETA CUP 2022

18 ET 19 MAI 2022
NAUTISME EN PAYS BLANC 3 RURE PORT BOUCHER 44420 PIRIAC
NAUTISME EN PAYS BLANC GRADE 5 A

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est sur les vitres NORD AU 1^{ER} ETAGE de la base nautique de Piriac ;

3.2 Le PC course est situé dans le bâtiment de l'école de voile 02.40.42.68.59
nautismeenpaysblanc@gmail.com

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le parc à bateau.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **15 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

| Date | Classes | Classe |
|--------------------|---------|---------------------|
| 18 et 19 juin 2022 | Weta | Double et solitaire |

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est :
Samedi 18 juin 12h00.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont

Pavillon VIOLET

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

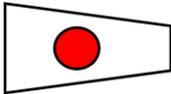
9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont

Parcours et Signale pavillon

Parcours N° 1 BANANE

Départ – 1 – 2 – 3 – 1 – 2 – 3 – Arrivée

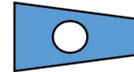
FLAMME NUMERIQUE « 1 »



Parcours N° 2 TRIANGLE

Départ – 1 – 2 – 3 – 1 – 2 – 3 – Arrivée

FLAMME NUMERIQUE « 2 »



Parcours côtier : pavillon rose (voir annexe parcours)

N° de parcours sera donné de vive voix au comité de course



10. MARQUES

10.1

| Départ | Parcours | Arrivée |
|-----------------------------------|---|-------------------|
| Bouée Cylindrique jaune NPB | Bouées - N°1 cylindrique rouge NPB - N°2 Cylindrique verte NPB N°3 Cylindrique jaune NPB | Bouée frite jaune |

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord du mât avant** et **le côté parcours de la marque de départ bouée cylindrique jaune NPB à l'extrémité bâbord**.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Sans objet

13.2 sans objet

14. L'ARRIVEE**Pour les parcours banane est triangle**

La ligne d'arrivée sera perpendiculaire à la ligne de départ et sous le vent du bateau comité entre **un mât arborant un pavillon bleu** et **le côté parcours de la marque frite jaune d'arrivée**.

Pour les parcours côtiers

La ligne d'arrivée sera à franchir dans le sens de la navigation entre **un mât arborant un pavillon bleu** et **le côté parcours de la marque frite jaune d'arrivée** venant de la dernière marque de parcours.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour les classes weta solo et double, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit : sans objet

15.2.1 Pour la série weta solo et double, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants pour les parcours:

| Classe | Temps cible | Temps limite pour finir après le 1 ^{er} |
|------------------|--------------------|--|
| Weta double solo | Pas de temps cible | 45 minutes |

16.2 Les bateaux ne finissant pas 45 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé dans **les locaux**.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard **30 minutes** après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans **les locaux**. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

18. CLASSEMENT

18.1 **1** courses doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de **2** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand **3** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place **devant le club en extérieur**.

19.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Utilisation du bout-dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés : pas d'identification .

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 *[DP]* *[NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 *[DP]* *[NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés : pas d'identification .
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels *ou accompagnateurs*.

25. EMBLEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le *[parc à bateaux]* *[port]*.

26. PRIX

Des prix seront distribués 1er Double 1er solitaire

Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : Bruno SCHOCH

Président-e du jury :

ANNEXE PARCOURS

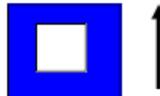
PAVILLON VIOLET SIGNAUX D'AVERTISSEMENT DEPART DANS 5 MINUTES



1 SIGNAL SONORE

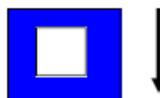
PAVILLON « P » 4 MINUTES AVANT LE DEPART

1 SIGNAL SONORE



PAVILLON « P » 1 MINUTES AVANT LE DEPART

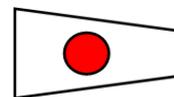
1 SIGNAL SONORE



« 0 » minute TOP DEPART

ANNEXE PARCOURS

ANNEXE

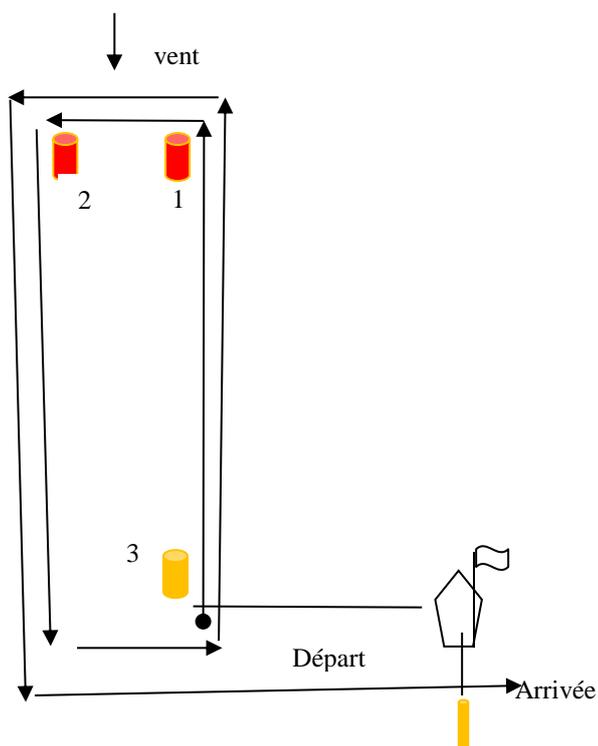
PARCOURS RÉGATE PIRIAC WETA CUP du 18 au 19 juin attention estimations des longueurs

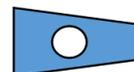
PARCOURS TACTIQUE 1 (du type "banane")

Après avoir franchi correctement la ligne de départ, les bateaux contourneront les marques dans l'ordre d'énumération ci-après : Départ-1-2-3-1-2-3-arrivée.

Marques de parcours à laisser à bâbord

Distance entre la bouée N° 1 et 3 entre 0.6 à 1.5 miles



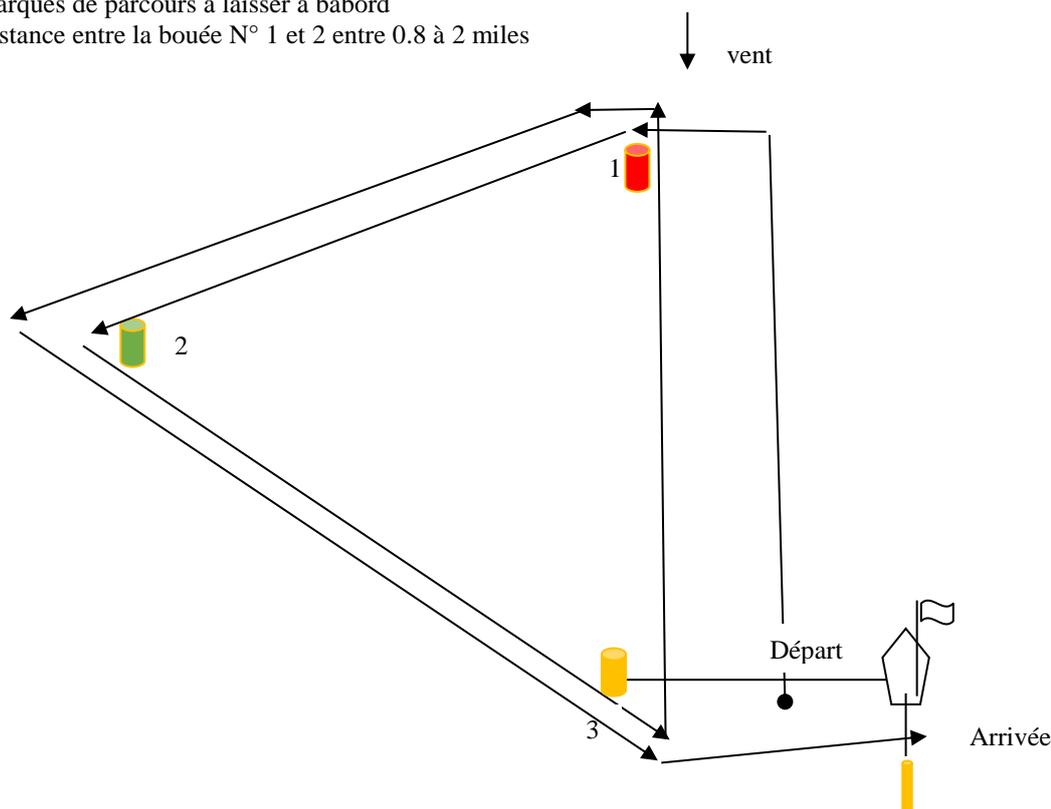


PARCOURS TACTIQUE 2 (du type "TRIANGLE")

Après avoir franchi correctement la ligne de départ, les bateaux contourneront les marques dans l'ordre d'énumération ci-après : **Départ-1-2-3-1-2-3** puis arrivée.

Marques de parcours à laisser à bâbord

Distance entre la bouée N° 1 et 2 entre 0.8 à 2 miles



PARCOURS COTIERS

ZONE PIRIAC PIRIAC

PARCOURS N°1 : environ 6 miles 10

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Gd Norven à laisser à bâbord
- Rottres à laisser à bâbord
- Les Bayonnelles à contourner et à laisser à Tribord
- Basse Est Dûmet à contourner et à laisser à Tribord
- Arrivée (zone d'arrivée à 500 mètres dans le Nord Est du Gd Norven)
-

PARCOURS N° 2 : environ 6 miles 10

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Basse Est Dûmet à contourner et à laisser à Bâbord
- Les Bayonnelles à contourner et à laisser à Bâbord
- Rottres à laisser à Tribord
- Gd Norven à laisser à Tribord
- Arrivée (zone d'arrivée à 500 mètres dans L'Est du Gd Norven)

PARCOURS N°3 : environ 4 miles

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Gd Norven à laisser à bâbord
- Rottres à laisser à bâbord
- Les Bayonnelles à contourner et à laisser à Tribord
- Rottres à laisser à tribord
- Gd Norven à laisser à tribord
- Arrivée (zone d'arrivée à 500 mètres dans L'Est du Gd Norven)
-

ZONE PIRIAC QUIMIAC**PARCOURS N°4 : environ 3 miles 5**

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Roche de Kervaire à laisser à tribord
- Basse Normande à laisser et à contourner à tribord,
- Cardinale basse de Beaulieu à laisser à contourner à bâbord
- Arrivée (Zone d'arrivée à 500 mètres dans le Nord Est de la Cardinale basse Beaulieu)

PARCOURS N°5 : environ 4 miles

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Roche de Kervaire à laisser à tribord
- Laronesse à laisser et à contourner à tribord
- Basse Normande à laisser et à contourner à tribord,
- Cardinale basse de Beaulieu à laisser à contourner à bâbord
- Arrivée (Zone d'arrivée à 500 mètres dans le Nord Est de la Cardinale basse Beaulieu)

ZONE PIRIAC ILE DUMET PIRIAC**PARCOURS N° 6 : environ 8 miles**

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Gd Norven à laisser à bâbord
- Rottres à laisser à bâbord
- Basse Est Dûmet à contourner et à laisser à Bâbord
- Parc ostréiculteur (bouées jaunes) à laisser à tribord
- Bouée Ile Dumet devant grand plage dans l'EST du phare à secteur à contourner et à laisser à Bâbord
- Arrivée (zone d'arrivée à 500 mètres dans le Nord Est du Gd Norven)

PARCOURS N° 7 : environ 6 miles 7

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Gd Norven à laisser à bâbord
- Rottres à laisser à bâbord
- Les Bayonnelles à laisser et à contourner à tribord
- Basse Est Dûmet à contourner et à laisser à Bâbord
- Arrivée (zone d'arrivée à 500 mètres dans le Nord Est de l'île Dumet)

ZONE ILE DUMET PIRIAC**PARCOURS N°8 : environ 4 miles 5**

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Parc ostréiculteur (bouées jaunes) à laisser à bâbord
- Est Dumet à laisser et à contourner à tribord
- Arrivée (zone d'arrivée à 500 mètres dans le Nord Est du Grand Norven)

PARCOURS N°9 : environ 3 miles 7

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Parc ostréiculteur (bouées jaunes) à laisser à bâbord
- Est Dumet à laisser et à contourner à bâbord
- Arrivée (zone d'arrivée à 500 mètres dans le Nord Est du Grand Norven)

PARCOURS N°10 : environ 8 miles 5

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Parc ostréiculteur (bouées jaunes) à laisser à bâbord
- Est Dumet à laisser à bâbord
- Basse Normande à laisser et contourner à tribord
- Roche de Kervaire à laisser à bâbord
- Arrivée (zone d'arrivée à 500 mètres dans le Nord Est du Grand Norven)

ZONE QUIMIAC PIRIAC**PARCOURS N°11 : environ 3 miles 5**

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Roche de Kervaire à laisser à bâbord
- Arrivée (zone d'arrivée à 500 mètres dans le Nord Est du Grand Norven)

PARCOURS N°12 : environ 5 miles

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Laronesse à laisser et à contourner à tribord
- Basse Normande à laisser et à contourner à bâbord
- Basse Beaulieu à laisser et à contourner à Tribord
- Roche de Kervaire à laisser à tribord
- Arrivée (zone d'arrivée à 500 mètres dans le Nord Est du Grand Norven)

PARCOURS N°13 : environ 3 miles 5

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Basse Normande à laisser et à contourner à tribord
- Roche de Kervaire à laisser à bâbord
- Arrivée (zone d'arrivée à 500 mètres dans le Nord Est du Grand Norven)

PARCOURS N°14 : environ 6 miles

- Zone de départ
- Bouée de dégagement si pavillon D sur bateau C de C
- Basse Normande à laisser et à contourner à tribord
- Est Dumet à laisser et à contourner à bâbord
- Roche de Kervaire à laisser à bâbord
- Arrivée (zone d'arrivée à 500 mètres dans le Nord Est du Grand Norven)